



COLLEGE BI-SITE

COLLEGE DES TROIS VALLÉES

4 avenue Jean Monestier

48400 FLORAC

Tel : 04 66 45 00 83

ce.0480003t@ac-montpellier.fr



DOSSIER DE CANDIDATURE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL FILLES et GARÇONS 6^{ÈME}/5^{ÈME} et 4^{ÈME}/3^{ÈME}

Dossier à retourner, au plus tard, le VENDREDI 3 MAI 2024

*Veillez déposer l'intégralité du dossier (7 imprimés + imprimé 4 sous pli si nécessaire)
au secrétariat du collège.*

Tout dossier incomplet et remis après cette date sera refusé.

Le dossier d'inscription au collège des 3 Vallées, vous sera communiqué à l'issue de l'admission en section sportive scolaire football.

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

*« Les sections sportives scolaires contribuent à la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou susciter une vocation de dirigeant. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau. »
MENE2009073C circulaire du 10-4-2020*

Nos objectifs au sein du Collège des Trois vallées :

- Permettre à nos élèves de concilier un parcours sportif avec leur parcours scolaire.
- Contribuer à l'épanouissement de l'élève dans le collège et plus généralement, développer la connaissance de soi, l'estime de soi, la confiance et permettre l'intégration sociale.
- Construire avec l'élève un projet valorisant, nécessitant un investissement régulier et permettant le développement de valeurs citoyennes telles que le respect, la solidarité, le goût de l'effort.
- Développer l'autonomie, l'initiative et contribuer à l'atteinte de compétences définies par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

CONDITIONS D'ADMISSION EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

- Tous les élèves désireux de pratiquer l'activité Football afin d'atteindre un bon niveau de pratique.
- L'inscription à l'Association sportive du collège (AS) est fortement conseillée ainsi que la participation aux compétitions organisées par l'Union nationale du sport scolaire (UNSS)
- Dans la mesure où la section sportive peut être complémentaire, l'élève peut être licencié et jouer dans un club de football affilié à la FFF et participer aux championnats.
- Présentation d'un dossier scolaire qui montre de nombreuses qualités attendues dans un collectif.

Collège des Trois Vallées - Florac Trois Rivières - Lozère

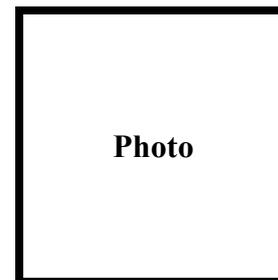
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

CALENDRIER

<i>Date</i>	<i>Organisation</i>
Jusqu'au 3 Mai 2024	Dépôt du dossier de candidature, au secrétariat du Collège des 3 Vallées site FLORAC (dossier à télécharger sur le site du collège ou à retirer au secrétariat).
Entre le 3 Mai et le 29 Mai 2024	La convocation vous sera envoyée, après réception du dossier de candidature
Mercredi 29 Mai 2024 13h30 à 16h30	Tests de positionnement en section au Stade Communautaire Patrick Labeaume (Florac)
Lundi 10 Juin 2024	Commission de délibération et communication des résultats aux établissements scolaires.
Lundi 17 Juin 2024	Demande de confirmation des inscriptions en section sportive.

FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

**IMPRIMÉ 1 : FICHE DE RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS**



Merci de joindre, obligatoirement, les résultats scolaires des 2 dernières années scolaires (livret scolaire ou bulletins).

NOM : PRÉNOM :

Date et lieu de naissance :

Adresse des parents :

Tel (fixe) :

Tel (mère) :

Tel (père) :

Adresse mail :

Profession des parents : Mère : Père :

Nom de l'établissement fréquenté en 2023-2024 :

Classe suivie en 2023-2024 :

Classe prévue à la rentrée 2024-2025 :

LV1 : Anglais (obligatoire) :

Le cumul de la section sportive et du latin ne sera pas possible.

Régime demandé : Externe Demi-pensionnaire Interne(dossier spécifique)

Fait à, Le.....

IMPRIMÉ 2

AVIS DE L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE :

Appréciations du directeur d'école ou du chef d'établissement d'origine :

Avis favorable à l'entrée en section sportive scolaire football : oui non

Avis du professeur des écoles ou du professeur d'EPS :

Comportement (*indications sur le goût de l'effort, le travail en groupe, l'attitude, respect des consignes...*) :

Aptitudes physiques (*indications sur le rythme de travail, l'endurance physique, la coordination...*) :

Projet personnel de l'élève :

Motivation personnelle et projet pour intégrer la section sportive football :

Fait à, le.....

Nom et Signature du directeur d'école
ou du chef d'établissement d'origine

Nom et Signature du professeur des écoles
ou du professeur d'EPS d'origine

IMPRIMÉ 3 : ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES
PROFIL SPORTIF EN FOOTBALL

N° de Licence FFF (souhaité) :

Nom du club (souhaité) :

Nom de L'éducateur :

E-Mail de l'éducateur :

Niveau de compétition :

Catégorie :

Latéralité (mettre une croix dans la case correspondante)		
Droitier	Gaucher	Les deux

Taille : Poids :

Poste principal :

Poste secondaire :

Poste préféré :

Entraînements et matchs : (remplir le tableau, nombre d'heures et jours d'entraînement par semaine)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

Avis de l'éducateur du club sur l'esprit de groupe, sur le niveau d'évolution et de compétition :

Nom :

Signature :

IMPRIMÉ 4 : ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

A rendre uniquement sous pli si vous estimez nécessaire d'informer le personnel d'éléments supplémentaires concernant la santé de votre enfant.

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Nom et adresse du club :

Discipline pratiquée : FOOTBALL

Catégorie d'âge :

Antécédents médicaux et chirurgicaux :

Traumatismes :

Vaccinations :

Morphologie

Appareil locomoteur :

Taille :

Trouble de la statique :

Poids :

Rachis :

IMC :

Membres inférieurs :

Membres supérieurs :

Je, soussigné Docteur..... certifie avoir examiné l'enfant..... et déclare qu'il/qu'elle ne présente aucune contre-indication cliniquement décelable à l'entrée en section sportive football.

A, le

Cachet et Signature :

IMPRIMÉ 5

Autorisation parentale de participation aux tests de positionnement pour l'intégration de la section sportive scolaire football.

Je, soussigné (e) :

Demeurant à :

Autorise mon fils ou ma fille à participer à l'après-midi de tests pour l'entrée à la section sportive scolaire du Collège des Trois Vallées en qualité de joueur- joueuse.

Date et lieu de naissance :

Nom, adresse et n° de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :

Mme, M. :

Tel :

Adresse :

N° de sécurité sociale des parents :

(Facultatif) Numéro de licence F.F.F de l'enfant, de la saison en cours :

Je déclare, que mon enfant est couvert par une assurance - responsabilité civile.

J'autorise le responsable à prendre toutes mesures d'urgence, en cas d'accident ou de maladie grave, à faire transporter mon fils ou ma fille dans un établissement hospitalier le plus proche, pour y recevoir des soins ou subir toute intervention chirurgicale jugés nécessaire par le médecin.

Fait à Le

Signature :

IMPRIMÉ 6

Autorisation parentale pour le droit à l'image

AUTORISATION PARENTALE POUR L'USAGE DES PHOTOGRAPHIES DANS LE CADRE DE LA SECTION SPORTIVE

SCOLAIRE FOOTBALL DU COLLEGE DES 3VALLEES DE FLORAC.

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

La section Sportive Football du Collège des Trois Vallées (Florac-St Enimie) vous demande l'autorisation d'utiliser des photographies de votre enfant, prises au cours des entraînements et compétitions sportives, pendant l'année scolaire 2024-2025.

Ces images peuvent être diffusées dans les diverses productions du collège internes et externes : site internet du collège, digipad, articles de presse (Midi Libre, Lozère Nouvelle, Sport Mag), affichage dans le hall, projection lors de l'assemblée générale et de la fête de fin d'année du collège, pour l'année scolaire en cours et la suivante (soit jusqu'au 1^{er} septembre 2026).

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez, à tout moment, vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données, si vous le jugez utile.

Les photographies ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages. Elles ne seront pas conservées après la fin de la scolarité de l'élève.

Nous accordons la plus grande attention pour qu'aucune image ne puisse porter préjudice, ni à la dignité de l'enfant, ni à celle de ses parents à travers lui. L'utilisation de l'image d'un enfant reste soumise à votre autorisation. Aucune exploitation commerciale n'est autorisée. Votre accord est nécessaire ; vous pouvez l'annuler à tout moment, à votre convenance.

AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE DE MON ENFANT 2024/2025

Nous, soussigné(s) :et.....

Père - Mère- Tuteur légaux de l'élève (1)

Nom..... Prénom..... Classe :

Déclarons autoriser le collège des Trois Vallées-UPP Pierre Delmas à utiliser les photographies de notre enfant dans le cadre précis décrit ci-dessus. (1)

Déclarons refuser que notre enfant soit photographié dans le cadre de cette activité. (1)

A....., le

Signatures :

(1) Rayer la mention inutile

IMPRIMÉ 7

RÈGLEMENT DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL 2024 – 2025

Toute inscription à la SSS Football vaut obligation d'assister aux séances sur la totalité de l'année scolaire.

Scolarité : travail et résultats

Une attention toute particulière est portée aux résultats scolaires de l'élève et à son attitude face au travail. Il est important de fournir un travail scolaire régulier et sérieux dans l'ensemble des disciplines. Les entraînements en club et les compétitions hors temps scolaire ne doivent nullement entraver les attentes du métier d'élève. Un manque d'investissement, de travail personnel ou une baisse significative des résultats peuvent entraîner une réévaluation de l'inscription en section sportive // suspension provisoire ou définitive de la section sportive.

Attitude au sein du collège :

Il est attendu comme pour tout élève une attitude exemplaire dans les divers espaces de l'établissement. Toutefois, une attention particulière sera portée sur les élèves inscrits à la section sportive. Ces élèves peuvent par leur engagement dans cette activité sportive être porteurs de valeurs fortes d'entraide et impulser des actions porteuses de sens pour l'ensemble des élèves.

Attitude lors des séances et des déplacements :

- Comportement conforme au règlement intérieur du collège.
- Avoir un comportement respectueux et responsable au sein de l'établissement, à l'égard de tous les autres membres de la communauté éducative.
- Respect du matériel et des infrastructures (terrain, vestiaires)
- Respect des consignes individuelles et collectives
- Respect d'autrui : aucune violence physique et/ou verbale n'est tolérée
 - o L'échelle des sanctions inscrite au Règlement Intérieur sera automatiquement mobilisée en cas de non-respect de cette règle.
- Déplacements en bus / à pied : calme et attitude respectueuse sont exigés lors de déplacements à l'extérieur et lors des séances de SSS Football vers les équipements et terrains de pratique.

Investissement :

- S'investir avec motivation, dynamisme dans l'établissement, dans la pratique sportive, en EPS, dans les entraînements hebdomadaires de la section, dans les entraînements et compétitions UNSS afin de s'inscrire dans un niveau de pratique physique exigeant.
- Avoir le matériel nécessaire à la pratique du football, (protège-tibias, chaussures, bouteille d'eau ou gourde).
- **Un onglet ajouté au bulletin scolaire trimestriel apportera une synthèse sur l'engagement de l'élève.**

Santé / Assiduité :

- En cas de blessure lors d'un entraînement au collège, l'élève et les responsables doivent en informer le professeur responsable de la SSS ainsi que l'infirmière scolaire.
- En cas de problème de santé attesté par un certificat médical, celui-ci est remis à l'infirmière qui indiquera la marche à suivre.
 - o Demande de dispense par la famille, sans certificat médical : **l'élève vient au collège avec sa tenue**, l'infirmière et l'éducateur décident d'une participation à un entraînement aménagé, ou bien à un placement en étude au collège.
Dans les deux cas la présence au collège est obligatoire.
- Toute absence doit être justifiée auprès du service vie scolaire et du professeur d'E.P.S responsable de la section.

Les parents s'engagent à suivre régulièrement le travail scolaire, à informer l'établissement de problèmes de santé de l'élève, à assister deux fois dans l'année aux réunions organisées par l'équipe en charge de la SSS, à assister aux réunions parents-professeurs et à maintenir une relation constructive de proximité avec les intervenants de la section sportive.

Le non-respect de ce règlement peut entraîner un entretien de régulation avec le chef d'établissement et les partenaires pour définir un cadre d'accompagnement personnel. Si après cette étape, l'attitude ne correspond pas aux attentes de la Section Sportive Scolaire, une sanction peut être prononcée par le chef d'établissement qui peut aller jusqu'à une mise à l'écart de l'option.

Coupon à rendre au professeur d'EPS responsable de la SSS Football

Fait à....., le

Je soussigné(e) élève.....de la classe de.....accepte les règles de fonctionnement de la section sportive scolaire football et les conditions de maintien dans cette section sportive.

LES PARENTS
(Lu et approuvé - signature)

L'ELEVE LE RESPONSABLE DE LA SSS
(Lu et approuvé – signature)

LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT